



Date de création : 08-11-2017
Date de mise à jour : 19-04-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Chiens et chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les chiens et chats :
- sédation.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

Chiens et chats : 1,7 mg de phénobarbital, 10 mg de bromure de potassium et 4 mg de bromocamphre par kg de poids corporel toutes les 12 heures, soit 1 comprimé matin et soir pour 10 kg de poids corporel.

L'administration de la dose quotidienne en 1 seule prise peut également être envisagée.
Administer de préférence au moment des repas (ou avec un peu de nourriture).

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un comprimé de 250 mg contient :

- Substances actives :

Phénobarbital 17 mg

Bromure de potassium 100 mg

Bromocamphre 40 mg

Principes actifs / Molécule

Phénobarbital, Bromure de potassium, Bromocamphre

Forme pharmaceutique

Comprimé

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste II.

À ne délivrer que sur ordonnance.

Médicament à usage vétérinaire.

Respecter les doses prescrites.

Temps d'attente

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Groupe pharmacothérapeutique : association barbiturique et dérivé bromé, sédatif anticonvulsiant.

Propriétés pharmacodynamiques

La spécialité est une association fixe composée de phénobarbital et de dérivés bromés.

Le phénobarbital et les dérivés bromés ont une action dépressive sur le système nerveux central, par élévation du seuil d'excitabilité neuronale.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale, le phénobarbital diffuse lentement dans le système nerveux central. Il est métabolisé par des enzymes microsomales hépatiques et est éliminé par voie rénale. Il se lie aux protéines plasmatiques à hauteur de 45 % chez le chien.

Après administration orale, le bromure est distribué dans l'ensemble de l'organisme, dans le liquide céphalorachidien et les tissus interstitiels cérébraux. Il ne se lie pas aux protéines plasmatiques. Sa biodisponibilité est variable et fonction de la teneur en chlore de l'alimentation. Il est éliminé par voie rénale, en compétition avec le chlore.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser chez les animaux présentant une insuffisance respiratoire grave.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Chez le chat, le bromure peut être à l'origine d'une bronchite asthmatiforme qui se traduit cliniquement par de la toux.

En cas d'apparition d'une toux chez un chat recevant le produit, contacter rapidement votre vétérinaire pour procéder à l'arrêt du traitement.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

En début de traitement, il est possible d'observer :

- apathie, somnolence, polyphagie, polyuro-polydipsie.

De façon peu fréquente, des troubles systémiques, tels que léthargie, augmentation des paramètres hépatiques ou anorexie peuvent être observés.

Dans de rares cas, des troubles neurologiques, tels qu'ataxie, somnolence ou convulsion et/ou des troubles digestifs, tels que pancréatite, vomissements ou diarrhée peuvent être observés.

Dans de très rares cas, des troubles du comportement tels qu'hyperactivité, agressivité ou vocalisation peuvent être observés.

Le traitement des chiens par le phénobarbital peut entraîner une réduction des taux sériques de la T4 totale ou de la T4 libre, sans que ceci n'indique nécessairement une hypothyroïdie. Un traitement de substitution de l'hormone thyroïdienne ne devra être instauré que si des signes cliniques de maladie sont constatés.

La fréquence des effets indésirables est définie en utilisant la convention suivante :

- très fréquent (effets indésirables chez plus d'1 animal sur 10 au cours d'un traitement)

- fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 100)
- peu fréquent (entre 1 et 10 animaux sur 1 000)
- rare (entre 1 et 10 animaux sur 10 000)
- très rare (moins d'un animal sur 10 000, y compris les cas isolés).

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ne pas associer avec d'autres molécules dépresseurs du système nerveux central comme le diazépam, la phénytoïne ou le primidone.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Aucune.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de grossesse et de lactation ou de ponte

En l'absence de données concernant les effets sur la gestation et la lactation, éviter l'utilisation en cas de grossesse et de lactation.

Le phénobarbital est excrété en faible quantité dans le lait maternel, utiliser un allaitement artificiel pour les chiots et les chatons issus de femelles en traitement.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Les symptômes décrits lors de surdosage sont :

- dépression respiratoire ;
- signes neurologiques : atonie, dépression, agitation.

Le traitement d'urgence est un traitement symptomatique.

Le brome peut être éliminé par perfusion de NaCl à 0,9 %.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Le phénobarbital pourrait avoir des effets sur le métabolisme hépatique (données bibliographiques). Il est susceptible de diminuer l'activité de certaines molécules (anti-inflammatoire stéroïdien, ...) en augmentant leur métabolisme hépatique. Ne pas associer avec d'autres molécules dépresseurs du système nerveux central comme le diazépam, la phénytoïne ou le primidone.

Incompatibilités

Aucune connue.

Conservation

Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Pas de précautions particulières de conservation.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

DOMES PHARMA SC

57 rue des Bardines
63370 LEMPDES
FRANCE

Classification ATC Vet

- QN05CB02

Laboratoire



TVM FRANCE
57 rue des Bardines
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.61.72.27
Service clients TVM :
service.clients@tvm.fr - 04.73.61.75.76
<http://www.tvm.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/5726040 2/1992

Date de première autorisation

1992-07-21

Présentation et quantité

CRISAX[®] Boîte de 1 pilulier de 30 comprimés

Code GTIN : 03700454501739

CRISAX[®] Boîte de 1 pilulier de 90 comprimés

Code GTIN : 03700454501746